

BELGIQUE-BELGIË
P.P. 11/701
6700 ARLON
P 401 172

Harmonique

Revue de la

Fédération
Musicale
du
Luxembourg
Belge



N° 1 - mars 2011

REVUE TRIMESTRIELLE.

PARAIT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE ET
DECEMBRE.

BUREAU DE DEPOT : 6700 ARLON 1
Ed. resp. : **Bernard BOEUR**
Grand Place, 3/2 - 6850 PALISEUL

Les membres du CA de la FMLB



Président

BOEUR Bernard Grand Place, 3 b^{te} 2, B - 6850 PALISEUL
061-415 088 0495-282 114 bernard.boeur@belgacom.net



Vice-président - conseiller musical

SCHMITZ Freddy
0495-504 330 schmitzfreddy@hotmail.com



Secrétaire

CLOSE Michel Rue Jenneberg, 4, L - 8424 STEINFORT
+352-398 682 +352-621-411 512 closem@pt.lu



Trésorier

GILLARDIN Michel Rue de la Demoiselle, 13, B - 6747 SAINT-LEGER
063-239 295 mimalou1@skynet.be



Secrétaire adjoint

WELSCHEN Rémy Rue d'Arlon, 17, B - 6760 VIRTON
063-386 990 r_welschen@hotmail.be



Coordinateur Harmonique

BECHET Nicolas Rue de Grimodé, 3, B -6724 HARINSART
0473-787 123 n.bechet@hotmail.com



Conseiller musical

GOFFINET Dominique Avenue de la Gare,92, B - 6720 HABAY-la-NEUVE
063-423 667 fa005862@skynet.be



Conseiller musical

MERTZ Christophe Rue de Luxembourg, 14, B - 6720 HABAY-la-NEUVE
063-422 229 0497-601 381 christophe.mertz@yahoo.fr



MOUTON Michel Rue de Coumont, 47, B - 6950 NASSOGNE
084-210 810 0476-545 476 michel.mouton@base.be



Responsable des décorations

PETIT Laura Rue de Buvange, 98, B - 6700 UDANGE-ARLON
063-223 998 0495-344 625 petit-laura@hotmail.com



Responsable médiatique

WISELER Félicien Rue de Meix-le-Tige, 25, B - 6700 UDANGE-ARLON
063-222 521 fel.wiseler@hotmail.com

SOMMAIRE

3	Les membres du CA de la FMLB
5	Communications des administrateurs
5	Le mot du Président
6	Le mot du secrétaire
6	Le mot du trésorier
7	Actualités de la FMLB
7	Concours des musiciens amateurs en formation
10	Antoine Blondelet Prix de la fmlb au concours des musiciens amateurs en formation 2011
11	Congrès de la FMLB à Lavacherie-sur-Ourthe
16	Actualités de l'USM
16	Concours "Sonatina" organise par la FODEKAM et l'USM
17	Que représente l'usm?
20	Actualités de l'UGDA
20	European Union Youth Wind Orchestra
20	Concours européen pour chant et gros cuivres
21	Actualités des sociétés musicales
21	Agenda
26	Info du sdac
27	Ministère de la Communauté Française
27	Cercle Royal Musical de Meix-dvt-Virton
28	L'harmonie "Caecilia" de Izel
29	Choral " A Travers Chants" du val d'Attert
31	Philharmonie "Les Echos de Ton" de Ethe
32	Société royale "ensemble a plectres" de Nassogne
32	Divers - annonces

ABONNEMENTS

Abonnement obligatoire
pour une société :
3 x 10€ = 30€

Abonnement individuel :
Province de Luxembourg
12.50 euros
Autres provinces ou étranger
13.50 euros

Compte bancaire
BE45 0014 4043 9589
BIC : GEBABEBB

SECRETARIAT ET COORDINATION

Michel CLOSE
Email : closem@pt.lu
Nicolas BECHET
Email : n.bechet@hotmail.com

TRÉSORIER

Michel GILLARDIN
Rue de la Demoiselle, 13
B-6747 SAINT-LEGER
Tél : 00 32 63 / 239 295
Email : mimalou1@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bernard BOEUR
Grand Place 3/2,
B-6850 PALISEUL
Tél. 00 32 61 / 415 088
Email : bernard.boeur@belgacom.net

Communications des administrateurs



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici de retour avec la belle saison, quelques rayons de soleil qui réchauffent et, partout, ici et ailleurs, les concerts de printemps éclosent, laissant se dégager toute cette fraîcheur musicale qui durant ces longs mois d'hiver est restée confinée au fin fond des salles de répétitions. Allez ! Jetez vos vestes, et sous ces premiers rayons, comme le chant des oiseaux, égayez les citadins et citadines, partagez votre bonheur de jouer un instrument et transmettez votre joie d'être musicien dans votre société.

Ce bonheur, nous avons déjà eu l'occasion d'en profiter, et ce lors des deux événements organisés au profit des jeunes musiciens amateurs en formation. Tout d'abord le concours qui s'est déroulé à Habay ce 27 février et le concours "Sonatina" organisé par l'USM et la FOEDEKAM, le 27 mars.

Lors de ces journées nous avons pu entendre et découvrir le vivier de nos sociétés. Que de belles choses nous ont été présentées ces dimanches, que de motivation dans les yeux de ces jeunes et que d'émotion dans les yeux de Maman et Papa.

Merci à vous, parents, merci à vous, responsables des sociétés qui ont la foi en notre jeunesse. Encouragez-les, choyez-les, ils seront les maîtres du pupitre dans quelques années. Ils sont le salut des sociétés musicales amateur.

Ils étaient soixante-neuf cette année au concours des musiciens amateurs en formation, une diminution par rapport à l'année dernière. Pourquoi ! Là est la question. Les jeunes ont-ils d'autres activités ? Les jeunes n'ont-ils pas envie de s'investir, d'oser ? Ou y a-t-il moins de jeunes susceptibles de se présenter au concours ? Les jeunes trouvent-ils un intérêt à ce genre de participation ? Les sociétés motivent-elles suffisamment leurs jeunes à se présenter ? Toute une série de questions auxquelles des hypothèses peuvent être apportées mais sans jamais en avoir la certitude....

Ceci dit, ce problème se présente certainement au sein des sociétés, les jeunes ne doivent pas nécessairement se bousculer pour rejoindre nos sociétés. A chacun de se questionner, de se demander s'il a bien fait tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir la musique, pour donner l'envie de venir, l'envie de rester.... Rappelons-nous bien que nos sociétés évoluent, qu'elles ne

restent pas statiques et que les jeunes sont des acteurs indispensables pour la pérennité de celles-ci.

Je tiens personnellement ainsi qu'au nom de tous les membres du conseil d'administration de la FMLB, à féliciter tous les jeunes qui pratiquent un instrument d'harmonie et tout particulièrement les élèves qui se sont présentés lors du concours des musiciens amateur en formation. Merci pour tout ce que vous avez donné à vos auditeurs, vos professeurs, vos parents. Félicitation et bravos aux six jeunes retenus pour présenter le concours "Sonatina" à Namur et pour avoir si bien représenté notre chère province. Ce n'était pas une expérience facile, mais certainement ô combien enrichissante. Bravo à tous et à toutes pour avoir honoré votre talent.

Je terminerai en remerciant les sociétés qui nous soutiennent de par leurs invitations, participations aux événements ou tout simplement par leur confiance en nos projets. Toujours à votre service. Un renseignement, un conseil, une idée, le C.A. de la FMLB est à votre disposition.

Bernard Boeur
Président



LE MOT DU SECRÉTAIRE

Tournées Art & Vie.

Lorsque vous faites une demande d'intervention pour les Tournées Art & Vie, le SEUL formulaire à utiliser est celui que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante : <http://www.artscene.cfwb.be/WAS/site/pages/Diffusion/documents/formulaires.html>
Rubrique Demandes d'interventions
Ligne : Formulaire de demande

d'intervention en Art et Vie
Il se nomme
formulaireintervention2010.doc
Vous remplissez toutes les rubriques au mieux, sauf la partie « LE DEMANDEUR » et vous envoyez le document au secrétariat de la FMLB qui complètera et l'enverra aux instances concernées. Il faut l'envoyer au moins dix semaines à l'avance à la FMLB pour être dans les délais avec le ministère.

Si vous avez des difficultés pour télécharger le document, vous pouvez le demander au secrétariat, qui vous l'enverra par la poste.
Audition des sociétés le 22 ou 29 avril 2012
Concours des musiciens amateurs en formation le 12 février 2012
Concours "sonatina" en mars 2012.



LE MOT DU TRÉSORIER

Rappel important

La cotisation pour l'année 2011 reste inchangée, à savoir :

- a) Affiliation (obligatoire) :
1€ par membre
- b) Assurance (facultative) :
1€ par membre
- c) Revue Harmonique (obligatoire) :
3 revues au prix unitaire de 10€

d) Cette cotisation est à virer sur le compte de la FMLB pour le 31 mars 2011 au plus tard.

Le virement est à régler sur le compte bancaire :
IBAN BE45 0014 4043 9589 0000 de la FMLB – ASBL avec en communication, les mentions suivantes :

Cotisation 20XX- affiliation (...x 1€) – assurance (...x 1€) – revue (3 x 10€) et le nom de la société.

Concernant l'assurance, il est impératif que la liste des membres assurés nous soit transmise annuellement. Lors

du paiement de la cotisation, vous enverrez cette liste complète, soit par mail sous forme de tableau Excel, soit par courrier, à mon adresse. En cas d'absence de liste, la Compagnie d'assurance sera en droit de refuser toute demande d'ouverture de dossier accident.

Ajoutez y également les adresses mail afin d'envoyer à chacun harmonique en version informatique (pdf)



Actualités de la FMLB

CONCOURS DES MUSIENS AMATEURS EN FORMATION

27 février 2011

Ce 27 février 2011, s'est tenu le concours des musiciens amateurs en formation au Complexe Scolaire Saint-Benoît de Habay-la-Neuve. Le jury étaient composé de
Roch DURAND et
Freddy RIHOUX à la flûte
Francine SOSSON et
Giovani VOTANO à la clarinette
Freddy SCHMITZ et

Ogier BIBBO au saxophone
Claude FOULON et
Loïc DUMOULIN pour les cuivres
Bruno LOGNARD en percussion
Alain BAJOT accompagnateur

Voici les résultats,
par instrument ainsi que
les différents prix remis.
De même, les sélectionnés au
concours "Sonatina" organisé

par la FOEDEKAM et l'USM. Leurs résultats seront présentés dans la rubrique actualité de l'USM. Félicitation encore à toutes et à tous ainsi qu'aux sociétés de musique qui les encouragent et soutiennent.

RESULTATS DU CONCOURS DES JEUNES MUSIENS AMATEURS EN FORMATION

CLARINETTE

LOOTVOET	Thibaut	Prép.	Harmonie La Stabuloise de Etalle	Bien +
BREUSKIN	Erin	Prép.	Harmonie Royale St-Martin de Légglise	Très Bien
LISON	Pauline	Prép.	Harmonie Royale St-Martin de Légglise	Bien +
DEROLEZ	Margot	Inf. 1	Harm. Roy. Ste Cécile St-Léger	78%
CAVEZ	Léna	Inf. 1	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	86%
DEBOECK	Pauline	Inf. 1	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	90%
NICOLAS	Pauline	Inf. 1	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	88%
CROCHET	Ludivine	Inf. 1	Harmonie La Stabuloise de Etalle	80%
COLLIGNON	Laura	Inf. 1	Royale Emulation Arden. Lavacherie	87%
VAN LOOCH	Alix	Inf. 1	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	88%
HAUTFROID	Camille	Inf. 2	Har. Roy. L'Emulation de Habay	86%
ROSMAN	Aline	Inf. 2	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	87%
DEMOISY	Madeleine	Inf. 2	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus	90%
LEYDER	Aurélien	Inf. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle	90%
DELVENNE	Florian	Inf. 2	Fanfare Communale de Saint-Léger	75%
COURTOIS	Anna	Inf. 3	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	91%
ETESSE	Léna	Moy. 1	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	84%
RIES	Apoline	Moy. 2	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	85%
ROGIEST	Delphine	Moy. 2	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	88%
FRANCO	Claudine	Moy. 2	Royale Emulation Arden. Lavacherie	75%

FLÛTE

GILLARD	Constance	Prép.	Harmonie La Stabuloise de Etalle	Bien +
GUEBELS	Pauline	Prép.	Harmonie La Stabuloise de Etalle	Très Bien +
MERVILLE	Sophie	Prép.	Harmonie La Stabuloise de Etalle	Très Bien
ARANY	Emeline	Inf. 1	Har. Roy. L'Emulation de Habay	92%
ROGIEST	Sandra	Inf. 1	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	84%
SERVAIS	Dimitri	Flûte	Inf. 1 Harm. Royale Aurore de Thiaumont	82%
ROSSIGNON	Aurélie	Inf. 1	Harmonie La Stabuloise de Etalle	86%
De GOTTAL	Noéline	Inf. 2	Har. Roy. L'Emulation de Habay	86%
ETESSE	Chloé	Inf. 2	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	82%
GORGEMANS	Chloé	Inf. 2	Harm. Royale Aurore de Thiaumont	81%
HAMES	Mathilde	Inf. 2	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus	93%
CAUCHIE	Anaïs	Inf. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle	91%
BOURGEOIS	Justine	Inf. 2	Harmonie Royale Caecilia Paliseul	92%
BERNARD	Aurélie	Inf. 3	Har. Roy. L'Emulation de Habay	86%
SPODEN	Juliane	Inf. 3	Har. Roy. L'Emulation de Habay	89%
TRICOT	Pauline	Inf. 3	Har. Roy. L'Emulation de Habay	86%
WINANT	Alexandre	Inf. 3	Les Harmonies de Halanzy	87%
PIERRET	Charlotte	Moy. 1	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus	84%
DEMOISY	Pierrick	Moy. 2	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus	86%

SAXOPHONE

HOUSSA	Patricia	Prép.	Royale Emulation Arden. Lavacherie	Très Bien
BEGUE	Pascal	Prép.	Royale Emulation Arden. Lavacherie	Très Bien
PECHEUR	Arnaud	Inf. 1	Harmonie La Stabuloise de Etalle	92%
THIRY	Nicolas	Inf. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle	94%
LEYDER T	thomas	Inf. 3	Harmonie La Stabuloise de Etalle	86%
MERGAUX	Lison	Inf. 3	Harmonie La Stabuloise de Etalle	85%
SIMON	Julie	Inf. 3	Harmonie La Stabuloise de Etalle	82%
MOUCHET	Antoine	Moy. 1	Harmonie La Stabuloise de Etalle	86%
GERARD	Jessica	Moy. 1	Royale Emulation Arden. Lavacherie	82%
HENNUY	Kim	Moy. 1	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus	79%
FELLER	Martin	Sup. 1	Royale Phil. "L'Union Sterpenich-Barnich"	90%
WERNER	Jolan	Sup. 1	Les Diapasons de Meix-le-Tige	80%

CUIVRES

LEFEBVRE	Guillaume	Trompette	Prép.	Société Royale Concordia de Heinstert	Bien
WINANT	Guillaume	Trompette	Prép.	Les Harmonies de Halanzy	Excellent
KRAUS	Axel	Baryton Sib	Prép.	Société Royale Concordia de Heinstert	Bien +
BLONDELET	Antoine	Trompette	Inf. 1	Harmonie La Stabuloise de Etalle	90%
KLASSEN	Martin	Trompette	Inf. 1	Harmonie Royale St-Martin de Légglise	85%
BECHET	Nicolas	Baryton	Inf. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle	93%
SON	Louis	Trompette	Inf. 3	Harmonie Royale St-Martin de Légglise	88%
BENOIT	Marie	Cor	Moy. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle	87%
DELAISSE	Vivien	Trombone	Sup. 1	Harmonie La Stabuloise de Etalle	90%

PERCUSSION

VANDINGENEN	Julien	Percussion	Inf. 3	Royale Emulation Arden. Lavacherie	88%
-------------	--------	------------	--------	------------------------------------	-----

LES DIFFERENTS PRIX DU CONCOURS DES JEUNES MUSICIENS AMATEURS EN FORMATION

prix flûte	HAMES Mathilde		Inf. 2	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus
prix clarinette	COURTOIS Anna		Inf. 3	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
prix saxophone	THIRY Nicolas		Inf. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle
prix petit cuivre	WINANT Guillaume	Trompette	Prép.	Les Harmonies de Halanzy
prix gros cuivre	BECHET Nicolas	Baryton	Inf. 2	Harmonie La Stabuloise de Etalle
prix percussion	VANDINGENEN Julien	Percussion	Inf.3	Royale Emulation Arden. Lavacherie
prix de la FMLB	BLONDELET Antoine	Trompette	Inf.1	Harmonie La Stabuloise de Etalle



LES SELECTIONNES POUR LE CONCOURS "SONATINA" DU 27 MARS A NAMUR

DEMOISY	Pierrick	Flûte	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus
ROGIEST	Delphine	Clarinete	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
RIES	Apolline	Clarinete	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
MOUCHET	Antoine	Saxophone alto	Harmonie La Stabuloise de Etalle
FELLER	Martin	Saxophone alto	Royale Phil. "L'Union Sterpenich-Barnich"
DELAISSE	Vivien	Trombone	Harmonie La Stabuloise de Etalle
BENOIT	Marie	Cor	Harmonie La Stabuloise de Etalle

ANTOINE BLONDELET PRIX DE LA FMLB AU CONCOURS DES MUSICIENS AMATEURS EN FORMATION 2011

Bonjour Antoine, tu es le jeune trompettiste qui a remporté cette année le Prix de la FMLB . Félicitation !

Merci beaucoup.

Pourrais tu te présenter en quelques mots ? Quel âge as-tu ? D'où proviens-tu ?

J'ai 11 ans depuis le 5 janvier. Je suis en 5^{ème} primaire à l'école communale de Vance. J'ai deux soeurs et un chien Charly. J'habite à Vance. Mon papa est originaire de Fratin et joue à La Stabuloise depuis sa jeunesse, c'est pour cette raison que je suis à l'harmonie à Etalle, et non à Vance.

Quand as-tu commencé la trompette ? Avec quel professeur ?

Mon premier instrument était le violon. J'en ai joué pendant 4 ans (de 5 à 9 ans) avec Mme Jacqueline Zimmer (Asbl Les Petits Violons). A 9 ans, j'ai enfin pu réaliser mon rêve, jouer de la trompette. Je suis les cours de Mr Claude Foulon.

Pourquoi cet instrument ? Comptes-tu dans ta famille d'autres musiciens ?

Depuis que je suis petit, j'ai toujours aimé la musique. J'ai souvent entendu tonton Christian jouer de la trompette et j'ai trouvé que le son de cet instrument était magnifique. Certains musiciens se souviennent peut être que j'accompagnais papa à la répétition du vendredi

avec ma petite trompette en plastique ... et quand j'étais gentil, Mr Simon me permettait de diriger La Stabuloise. A la question : « comptes-tu dans ta famille d'autres musiciens ? » Je répond par l'affirmative : tonton Christian (trompette), papa (saxophone), Marie (violon) et mon parrain Daniel (clarinette).

Qui est ton professeur ? Combien de fois par semaine répètes-tu ?

Je vais tous les mardis au cours d'instrument chez Mr Foulon. Je répète 5 fois par semaine dont le dimanche de manière plus poussée avec tonton Christian.

Quels sont tes morceaux préférés ?

Pirates des Caraïbes, le Tatoué, la Hammelsmarch

En dehors de la trompette, quelles sont tes hobbies ?

Je joue au basket à Chantemelle, sinon j'ennuie mes soeurs (surtout Marie) et je m'occupe beaucoup de mon chien Charly.

Merci d'avoir répondu à ces questions !

Ce fut un grand plaisir.

Propos recueilli par
Nicolas BECHET



CONGRÈS DE LA FMLB À LAVACHERIE-SUR-OURTHE

3 avril 2011

1.- Accueil et mot de bienvenue par Bernard Bœur, président de la FMLB

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonjour et merci d'être venu assister à ce congrès de la FMLB. Je remercie les responsables de la Royale Emulation Ardennaise de nous accueillir dans leurs locaux.

Je tiens tout d'abord à excuser Monsieur le Gouverneur, M. Philippe GREISCH, Mlle. Isabelle Poncelet, députés provinciaux, Mme. Christiane TOUSSAINT du SDAC et Mme Françoise Harbulot présidente de la FMA. Nous accueillons M. Roger AACHEN, délégué régional de l'UGDA, Mme Paulette Grandjean du SDAC et M. Pierre PIRARD, premier échevin de la commune de Sainte-Ode.

Retenus par leurs activités musicales, se sont excusés également Messieurs Dominique Goffinet et Christophe Mertz, conseillers musicaux à la FMLB.

C'est donc en temps que président que je m'exprime ce jour et tiens à remercier M. Jean-Pierre GUISSARD ici présent pour son dévouement au sein de la FMLB.

Ce congrès se fait seulement six mois après le précédent afin de vous présenter nos activités et les comptes de la FMLB. En effet, nous sommes tenus de travailler en année civile et plus en année académique. C'est pourquoi, les années suivantes, les congrès se feront fin mars, début avril.

Depuis octobre, nous avons eu notre assemblée générale extraordinaire, le 17/11 où ma fonction a été officialisée.

De nombreuses prestations se sont effectuées au sein de vos sociétés car je rappelle que nous nous voulons une fédération vivant avec les sociétés et non à côté. La fédération a organisé, le 27 février, le concours des

musiciens amateurs en formation. Soixante-neuf élèves étaient inscrits. Grace à l'USM, six ont participé au concours Sonatina à l'IMEP à Namur. Cette année également, nous allons travailler au nouveau décret qui a été voté dernièrement, impliquant entre autre, une nouvelle présentation des comptes. Ceci concerne la fédération pour l'instant. Pour cela, une formation nous sera donnée par l'USM. Information que nous transmettrons sans faute aux sociétés en temps utile.

Comme je l'ai déjà dit au congrès précédent, il y a toujours à faire au sein de la fédération. Par cette occasion, je lance un appel à de nouveaux administrateurs. L'équipe serait heureuse d'accueillir de nouveaux visages, avec de nouvelles idées etc.... A savoir en passant, avec des atouts en informatique, en graphisme...

2.- Mot de bienvenue de M. Pierre PIRARD, premier échevin de la commune de Sainte-Ode.

Monsieur Pirard souhaite la bienvenue à tout le monde. Il remercie la FMLB d'avoir choisi le local de la Royale Emulation

Ardennaise pour le congrès. Il souligne l'importance qu'ont les sociétés de musiques et chorales amateur dans l'animation des

villages et le bienfait que peut avoir l'encadrement des jeunes pour apprendre la musique et participer à la vie des sociétés.

3.- Appel des sociétés par le secrétaire fédéral :

Michel Close procède à l'appel des sociétés. 15 sociétés sont représentées,

18 excusées, 31 absentes sur un total de 64 affiliées soit 24 % de présence.

Commentaire : le dernier congrès (2 octobre 2010) était trop proche et beaucoup de sociétés avaient une activité musicale le dimanche.

4.- Projet UMI.

Le secrétaire explique que ce projet : formation d'un orchestre de jeunes de l'Union Musicale interrégionale : annulé en 2010 a été reconduit en 2011 par la Fédération Musicale des Ardennes (FMA). Le stage se fera près de Charleville-Mézières du 28 au 31 octobre. Les informations complètes vont suivre prochainement.

5.- Approbation du P.V du congrès du 2 octobre 2010 à Barvaux-sur-Ourthe :

Le procès verbal a paru dans Harmonique n° 3 de novembre 2010. Aucune remarque donc le PV est approuvé à l'unanimité.

6.- Rapport du secrétaire : rapport d'activités du 1 janvier au 31 décembre 2010.

a.- Divers

A partir de cette année 2011, C'est par année civile que se feront la clôture des comptes et de ses activités. Le congrès aura donc lieu au début d'année, vers fin mars ou début avril. Lors du dernier congrès en octobre 2010 à Barvaux, un certain nombre de participants avait demandé pour faire celui-ci un dimanche matin. Vu le petit nombre de présents, peut-être faudrait-il changer le jour. On en discutera à la fin de cette réunion. Le décret concernant plus particulièrement les sociétés de musiques et chorales amateurs à été signé le 23 décembre 2010 et publié au Moniteur le 8 mars 2011. Il entrera en application en 2013. Pour la remise des dossiers subsides, on attend de voir ce que le ministère nous enverra comme documents.

b.- Administration

A la date de ce congrès, la Fédération Musicale du Luxembourg Belge compte 64 sociétés, d'Harmonie, Fanfare, Brass Band, Big Band et Chorales en règle de cotisation pour un effectif global de +/- 2900 membres.

c.- Réunions.

Voici le relevé des réunions de la FMLB et des activités du Président et du Secrétaire tous deux administrateurs au sein de l'USM (union des sociétés de musique de la Communauté française) et de l'UMI (Union Musicale Interrégionale)

A partir du 1er janvier 2010, il y a eu :

- 5 réunions du conseil d'administration
 - 2 réunions de bureau
 - 2 assemblées générales
 - 1 congrès à Barvaux
- Le président et le secrétaire ont assisté à
- 8 réunions du conseil d'administration de l'USM
 - 5 réunions de l'UMI.

Le président et le secrétaire ont également assisté à

- l'assemblée générale de l'USM à Namur
- l'assemblée générale de l'UGDA à Luxembourg.

Les administrateurs ont représenté la FMLB dans beaucoup de sociétés, lors de leurs concerts de gala et autres manifestations importantes.

d.- Activités.

La fédération à organisée le concours des musiciens amateurs en formation le 28 février 2010 dans les locaux de la Communauté scolaire Saint-Benoît a Habay, il y a eu 97 participants pour 107 inscrits.

Le concours des sociétés a été organisé le 25 avril au Centre culturel de Libramont. Il y avait cinq sociétés qui se sont présentées : - Chorale : Les Petits Chanteurs de Belgique. - Ensemble vocal «Allégria » de Hotton. - Les Harmonies de Halanzy. - Ensemble à plectres de Nassogne. - Cerce Royal Musical d'Aubange.

Pour le 19ème FESTIVAL USM qui se déroulait à Liège (Grivegnée), organisé par l'APSAM, les 24 et 25 avril, deux sociétés nous ont représenté : l'Harmonie Royale « La Stockemoise » et l'Harmonie Royale « La Caecilia » de Paliseul. A cette occasion, on peut remercier toutes les sociétés qui s'étaient portées volontaires pour ce festival.

Nous avons organisé un master class de direction sous la baguette de Alain CREPIN, dans les locaux du CRM de Aubange, avec concert final dirigé par 3 jeunes chefs formés, le 29 mai 2010, dans les locaux et avec le concours de la Philharmonie « Les Echos du Ton » de Ethe. Ce stage s'est effectué sur quatre journées. Il y avait cinq inscrits.

La Fédération a organisé, avec l'aide de « La Lyre Luxembourgeoise » de Barvaux,

un master class de saxophone le 9 octobre 2010, sous la direction de David REILAND.

Il n'y a pas eu de représentation de la FMLB au Congrès de la FMA du 6 juin 2010 à Monthermé, suite à la date trop proche des examens,

Le projet UMI : Stage d'orchestre de jeunes de la Grande Région qui était prévu fin octobre 2010 à Clairefontaine n'a pas pu se faire faute d'un

nombre d'inscrits suffisants, mais ce stage est reconduit en 2011 par la Fédération Musicale des Ardennes, du 28 octobre au 1er novembre près de Charleville-Mézières. Les renseignements suivront dans les prochains Harmoniques.

7.- Bilan Financier de l'exercice 2010 par le trésorier Michel GILLARDIN :

Situation financière

Bilan 2010 : du 1er janvier au 31 décembre 2010

Dépenses depuis le 01 Jan 2010 : 35.380,22 €

Recettes depuis le 01 Jan 2010 : 33.607,59 €

Solde +1.772,63 €

Remarques

1. La cotisation pour l'année 2011 reste inchangée, à savoir :

a) Affiliation (obligatoire) : 1€ par membre

b) Assurance (facultative) : 1€ par membre

c) Revue Harmonique (obligatoire) : 3 revues au prix unitaire de 10€

d) Cette cotisation est à virer sur le compte de la FMLB pour le 31 mars 2011 au plus tard.

e) Pour les détails concernant le paiement, je vous renvoie au chapitre 1 de la farde spéciale.

f) Je vous rappelle que, suite à l'article 16 des statuts de la FMLB, tous les membres affiliés qui veulent consulter les comptes peuvent le faire en prenant rendez-vous avec le trésorier.

2. Concernant l'assurance, il est impératif que la liste des membres assurés nous soit transmise annuellement. Lors du paiement de la cotisation, vous enverrez cette liste complète, soit par mail sous forme de tableau Excel, soit par courrier, à mon adresse. En cas d'absence de liste, la Compagnie d'assurance sera en droit de refuser toute demande d'ouverture de dossier accident.

8.- Prévisions budgétaires de la FMLB –ASBL pour l'année 2011

Description	Recettes	Dépenses	Solde
1. Fonctionnement	4.000	3.800	200
2. Assurances	2.100	1.700	400
3. Harmonique	1.700	1.400	300
4. Décorations	800	200	600
5. USM-UMI-FMA	1.000	2.500	- 1.500
6. Subvention – Subsidés	19.000	17.000	2.000
7. Assemblée générale – Congrès annuel	0	600	- 600
8. Concours des jeunes	2.700	2.500	200
9. Concours des sociétés(dans le cas où ce concours aurait lieu)	0	0	0
10. Master class d'instruments	0	1.000	- 1.000
11. Formation cadres administratifs	1.000	1.500	- 500
TOTAL	32.300	32.200	100

9.- Intervention de Freddy SCHMITZ, conseiller musical.

Comme chaque année, au nom des 3 conseillers musicaux, je vous présente les différentes activités musicales

Tout d'abord, le concours des jeunes qui a eu lieu le 27

février ou se sont présentés 66 candidats sur 69 inscrits. A l'issue de ce concours, 6 candidats ont été sélectionnés afin de représenter la fédération au concours "SONATINA" organisé

par l'USM et la FOEDEKAM. Ce concours a eu lieu le dimanche 27 mars dans les locaux de l'IMEP à Namur.

Voici les résultats :

Niveau « sonatine »

DEMOISY Pierrick	Flûte	78,75	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus
ROGIEST Delphine	Clarinete	84,00	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
RIES Apolline	Clarinete	79,25	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
MOUCHET Antoine	Saxophone alto	89,25	Harmonie La Stabuloise de Etalle

Niveau « sonate »

FELLER Martin	Saxophone alto	81,25	Royale Phil. "L'Union Sterpenich-Barnich"
DELAISSE Vivien	Trombone	77,45	Harmonie La Stabuloise de Etalle

D'autres projets encore pour cette année, vers le mois d'octobre aura lieu un stage de clarinette animé par Monsieur Dartevelle, compositeur et clarinettiste à l'OPL.

Sera également réorganisé le stage d'orchestre pour les jeunes de la Grande

Région. Il se fera près de Charleville-Mézières. Ce stage est soutenu par l'UMI à l'initiative de Françoise Harbulot présidente de la Fédération Musicale des Ardennes.

Pour l'année prochaine : Sont programmés notre traditionnel concours des

musiciens amateurs en formation le 12 février 2012 ainsi que les rencontres d'art musical. A propos de ces dernières, je souhaiterais stimuler les sociétés non classées à participer, en supprimant par exemple les imposés. Le règlement va être revu en ce sens.

10.- Intervention d'une administratrice concernant les décorations.

Suite à la remarque des médailles pour l'ancienneté. présence comme musicien ou d'un représentant de la société Il faudra revoir la comptabilisation bénévoles. d'Etalle, Il faudrait clarifier la remise du nombre d'années de

11.- Mouvements au sein du conseil d'administration.

Depuis le dernier GOFFINET, Christophe MERTZ, d'administration. congrès à Barvaux, il n'y a eu Michel MOUTON, Laura PETIT, Comme l'a déjà souligné le aucun changement au conseil Freddy SCHMITZ, Rémy WELSCHEN, secrétaire, nous sommes toujours d'administration. Il se compose Félicien WISELER. en manque d'administrateurs. donc comme suit Nicolas BECHET, Bernard BOEUR, Michel CLOSE, Le congrès approuve la Avis aux amateurs motivés. Michel GILLARDIN, Dominique composition du nouveau conseil

12.- Prix Camille SCHMIT :

Le prix Camille SCHMIT Pour l'année 2011, il l'évènement paraîtront dans le 2010 a été attribué à la Fanfare sera attribué en fin d'année par prochain Harmonique. Royale « L'UNION UDANGE » le conseil d'administration et Félicitation aux heureux sera communiqué par la voie d'Harmonique. Des photos de bénéficiaires.

13.- Réponses aux questions des sociétés.

Pas de questions.

La séance académique se termine vers 11h30 et un apéritif est offert par la FMLB à toutes les personnes présentes.

Les administrateurs à la rencontre des sociétés membres.

Halanzy	2/1/2011	concert de nouvel an	Bernard BOEUR
Saint-Léger	8/1/2011	concert de nouvel an	Michel GILLARDIN
Florenville	9/1/2011	concert de nouvel an	Michel MOUTON
Libramont	6/2/2011	Requiem de John RUTTER	Bernard BOEUR
Saint-Léger	12/2/2011	concert de la trilogie	Dominique GOFFINET
Etalle	12/2/2011	lancement année jubilaire	Bernard BOEUR – Nicolas BECHET Michel CLOSE – Michel GILLARDIN Freddy SCHMITZ
Nassogne	5/3/2011	Ensemble à plectres	Michel MOUTON
Saint-Léger	26/3/2011	concert de printemps	Nicolas BECHET – Michel GILLARDIN
Udange	26/03/2011	Les musiques d'Arlon	Bernard BOEUR – Michel CLOSE Dominique GOFFINET - Félicien WISELER
Izel	26/03/2011	concert de printemps	Freddy SCHMITZ
Vance	26/3/2011	concert	Laura PETIT
Messancy	3/4/2011	concert de printemps	Michel GILLARDIN - Rémy WELSCHEN
Marche	16/4/2011	concert Au fil de l'eau	Michel CLOSE
Villance	16/4/2011	concert de printemps	Freddy SCHMITZ



Actualités de l'USM

CONCOURS "SONATINA" ORGANISE PAR LA FODEKAM ET L'USM

27 mars 2011

Le concours

"SONATINA 2011" a été organisé conjointement par les fédérations communautaires Föderkam Ostbelgien (Communauté germanophone) et U.S.M. (Union des Sociétés Musicales de la Communauté française), avec l'appui d'une commission musicale composée de membres des fédérations et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage. Il a été organisé

à la suite d'épreuves éliminatoires organisées par les fédérations provinciales. Le concours des jeunes musiciens amateurs en formation pour la FMLB.

Le concours "SONATINA 2011" a été organisé le dimanche 27 mars 2011 à l'IMEP, Institut supérieur de musique et de pédagogie à 5000 NAMUR.

Le jury du concours était composé de M. Guido JARDON, directeur de l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (I.M.E.P.) de Namur M. Alain BONET, clarinette solo

de l'orchestre

de l'Opéra Royal de Wallonie et professeur de clarinette à l'Académie de Welkenraedt ; M. Guillaume ACKERMANS, trombone solo honoraire de l'Orchestre Philharmonique de Liège et professeur de trombone honoraire du Conservatoire de musique de Liège ; M. Piotr NARLOCH, professeur de percussion à l'Ecole de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe (Grand-Duché de Luxembourg). Encore bravo pour la prestation de nos Luxembourgeois!

RESULTAT DU CONCOURS "SONATINA" A NAMUR LE 27 MARS DE NOS JEUNES DE LA PROVINCE

Niveau « sonatine »

DEMOISY	Pierrick	Flûte	78,75	Harm. Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus
ROGIEST	Delphine	Clarinete	84,00	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
RIES	Apolline	Clarinete	79,25	Harm. Royale Aurore de Thiaumont
MOUCHET	Antoine	Saxophone alto	89,25	Harmonie La Stabuloise de Etalle

Niveau « sonate »

FELLER	Martin	Saxophone alto	81,25	Royale Phil. "L'Union Sterpenich-Barnich"
DELAISSE	Vivien	Trombone	77,45	Harmonie La Stabuloise de Etalle

Egalement sélectionnée mais ne se présentant pas

BENOIT	Marie	Cor	/	Harmonie La Stabuloise de Etalle
--------	-------	-----	---	----------------------------------



QUE REPRÉSENTE L'USM?

L'USM regroupe actuellement ± 500 sociétés instrumentales et chorales en Communauté française. Ce qui représente plus de 20.000 affiliés ; en voici l'historique.

De 1991 à nos jours...

Le 25 juin 1991, les fédérations musicales de la Communauté française se regroupent dans une association sans but lucratif : l'Union des Sociétés Musicales (de la Communauté française de Belgique (USM). Joseph BECKERS, principal initiateur de l'USM, en est le premier président ; Simon POULAIN en accepte la présidence d'honneur. Les statuts de la confédération sont publiés dans le Moniteur Belge du 21 octobre 1991. Son siège administratif est situé à Namur.

Les principaux objectifs de l'USM tendent à promouvoir l'art musical non- professionnel en Wallonie et à Bruxelles-Capitale dans un esprit d'entente et de solidarité sur le plan communautaire. Ce vaste programme s'exprime en quatre points principaux :

- Le développement de liens étroits de collaboration entre

les fédérations et les groupements musicaux, instrumentaux et vocaux ;

- L'amélioration et la propagation des activités musicales ;

- La représentation efficace des fédérations membres auprès des instances culturelles officielles afin d'assurer la pérennité des organismes locaux et de l'art musical en général ;

- La protection des intérêts matériels et moraux des fédérations affiliées.

Les six fédérations membres de l'USM sont : l'Association pour la Promotion des Sociétés d'Art Musical (APSAM), la Fédération Musicale du Brabant Francophone (FMBF), la Fédération Musicale du Hainaut (FMH), la Fédération Musicale de la Province de Liège (FML), la Fédération Musicale du Luxembourg Belge (FMLB) et la Fédération Musicale de la province de Namur (FMN). Ces deux dernières fédérations n'en faisaient qu'une jusqu'en 1999, c'était la Fédération Musicale Namur-Luxembourg (FMNL).

Chacune est représentée au conseil d'administration par deux délégués, sauf la FMH, qui, dépassant les deux cent sociétés affiliées, possède quatre

représentants.

Dans la tradition de nos fédérations, l'USM poursuit l'organisation de festivals annuels. Le premier a lieu à Seilles en 1992. Viennent ensuite ceux de Verviers en 1993, de Mons en 1994, de Braine-l'Alleud en 1995, de Marche-en-Famenne et Nassogne en 1996, de Liège en 1997, de Membach-Baelen en 1998, de Ohey en 1999, de Frameries en 2000.

Cela se poursuit à Orp-le-Grand en 2001, au Palais des Congrès de Liège en 2002, à Libramont en 2003, à Membach en 2004, à Namur en 2005, au Hainaut en 2006, dans le Brabant, à Jodoigne en 2007, de nouveau au Palais des Congrès de Liège en 2008, à Etalle en 2009, à Grivegnée en 2010 et celui de 2011 est programmé à Ohey, 29 et 30 octobre.

Le 6 janvier 1995, une convention de collaboration est signée entre le Service de la Diffusion (Tournées Art et Vie) et l'USM. Elle a pour objet la mise en place d'une réglementation unique pour la sélection des groupes producteurs qui souhaitent être repris dans les Tournées Art et Vie comme groupements amateurs. Le Service de la Diffusion charge

ainsi l'USM, en concertation avec ses fédérations régionales, de l'organisation des auditions musicales qui permettront la sélection des groupes producteurs. Dès lors, pour être agréée, comme telle, toute société musicale non-professionnelle devra obligatoirement être classée dans la catégorie la plus élevée et introduire un dossier de reconnaissance via sa fédération et l'USM. Une réunion d'évaluation a lieu chaque année entre les signataires de la convention.

Le bureau prend contact, avec le cabinet du Ministre Jean-Claude Van Cauwenberghe, dans les attributions duquel figurent les académies de musique. Il en résulte l'envoi d'une circulaire dans ces établissements scolaires prônant la mise en place d'une synergie entre les académies de musique et les sociétés musicales du monde associatif.

En 1996, Dinant devient le siège de l'USM sur base d'un contrat-culture passé entre la ville de Dinant, la province de Namur, la Communauté Française et la Maison de la Culture de l'arrondissement de Dinant. Cet accord permet aussi à des sociétés représentant les six fédérations de participer aux journées des harmonies organisées par la ville de Dinant. Le siège revient à Namur en 1999.

Lors de sa création, l'USM engage un permanent-animateur, Géry Dumoulin. Dès son entrée en fonction, il réalise une radioscopie des sociétés musicales. L'ouvrage est publié en 1995. Faute de moyens financiers, il ne sera ni remis à jour, ni réédité.

Pour ces mêmes raisons, le conseil d'administration doit

se séparer de son permanent animateur en 1996. L'habitude du bénévolat et une trésorerie manquant trop souvent de moyens n'ont pas permis de l'utiliser au mieux de ses capacités.

La gestion ordinaire de l'USM devient d'ailleurs de plus en plus difficile au fil des années et provoque l'amenuisement inévitable des activités confédérales. La dissolution de la confédération est plus d'une fois évoquée soit par l'administration du Ministère de la Culture et des Affaires sociales, soit par des administrateurs eux-mêmes.

Fin 1999, Joseph BECKERS s'éteint. Gilbert DEBAISIEUX, président de la Fédération musicale du Hainaut, lui succède. La transition fût assurée par le vice-président Monsieur Guy SCHOLBERG jusqu'à l'assemblée générale du mois de janvier 2000. Un plan de redressement drastique est mis sur pied. Le nouveau président ayant lui-même limité son mandat à un an, il s'est fixé trois objectifs prioritaires.

Tout d'abord mettre en place un système de cotisations proportionnelles au nombre de sociétés affiliées dans chacune des six fédérations et élaborer un plan de remboursement du prêt octroyé par chacune des six fédérations. Ce plan de redressement a porté ses fruits et a généré une gestion plus sereine au niveau de la trésorerie, permettant d'envisager des actions à court et moyen termes.

Le règlement des auditions en vue de la reconnaissance des sociétés musicales d'amateurs par le Service de Diffusion du Ministère de la Culture et des Affaires sociales (Tournées Art et Vie) a été revu dans un

double esprit d'ouverture à toutes les sociétés, affiliées ou non à l'union des Sociétés musicales de la Communauté française de Belgique et d'harmonisation entre les règlements appliqués dans les six fédérations. Ce nouveau règlement sera d'application dès 2001. Il donnera une place plus importante encore à l'USM dans le monde musical associatif.

Enfin, dernière réalisation importante en date, le journal Musicum, revue interfédérale qui paraît pour le plus grand bénéfice des sociétés et des musiciens amateurs ainsi que des amateurs de musique.

S'appuyant sur une double convention passée entre le Ministère de la Culture et des Affaires sociales (Service de la Culture permanente) et la Maison de la Culture de Tournai d'une part et l'USM d'autre part, elle sera un des outils susceptibles d'aborder le 21^{ème} siècle avec confiance. La revue est un lien important entre les sociétés musicales et les hommes et les femmes qui les animent, entre tous les amateurs de cette musique interprétée par des non-professionnels, composante dynamique et incontournable du monde associatif. Pour le moment, elle est mise en veilleuse suite au retard de la dernière parution programmée.

Jean-Claude CARTIAUX secrétaire puis président de l'APSAM assura la présidence de l'USM de 2001 à décembre 2006.

A partir de cette date, le 15 décembre 2006, c'est Adelin HANQUIN, secrétaire trésorier des Fanfares de Jauche et président de la Fédération Musicale du Brabant Francophone qui a été élu président.

Membres du conseil d'administration de l'USM en mars 2011.

Président	Adelin HANQUIN	(FMBF)
Vice-présidents	Guillaume SCHOLBERG Pierre ERNOUX Pascal GILQUIN Jean-Marie XHONNEUX Bernard BOEUR	(FML) (FMN) (FMH) (APSAM) (FMLB)
Secrétaire	Jean DEMARCHE	(FML)
Trésorier	Joseph DROOGHAAG	(APSAM)
Membres	Christine ABS Luc RICHARD Jean-Marie HANUISSE Frédéric MARIAGE Jean-Claude DESIDE Jacky FIEVET	(FMBF), (FMH), (FMH), (FMH), (FMH), (FMN)



Pourquoi

Pourquoi les notes de musique sont-elles appelées 'do, ré, mi, etc.' ?

La notation "do, ré, mi, fa, sol, la, si" a été créée au 11e siècle par un moine italien. Elle est inspirée d'un chant religieux latin :

*Ut queant laxis
Resonare fibris
Mira gestorum
Famuli tuorum,
Solve polluti
Labi reatum,
Sancte Iohannes.*

Le "ut", difficile à chanter, a été remplacé par un "do" au 17e siècle.



Actualités de l'UGDA

EUROPEAN UNION YOUTH WIND ORCHESTRA



EUROPEAN UNION YOUTH WIND ORCHESTRA

Direction Jan COBER

Session 2011 in Portugal

APPEL AUX CANDIDATURES

La session de répétitions et de concerts de l'Orchestre

d'Harmonie des Jeunes de l'Union Européenne se déroulera du 5 au 11 septembre 2011 au Portugal, sous la direction du chef d'orchestre néerlandais de renommée internationale Jan COBER.

Les musiciens doivent remplir les conditions suivantes

- être âgés entre 15 et 30 ans
- disposer d'une excellente formation musicale
- jouer d'un instrument à vent, de percussion ou de la contrebasse

à cordes/harpe/piano
- être domiciliés dans un Etat-membre de l'Union Européenne ou dans un autre pays européen,

Information – Registration :
Orchestre d'Harmonie des Jeunes de l'Union Européenne a.s.b.l.
3 Route d'Arlon - L-8009 Strassen
Tél: (+352) 46.25.36-34 / (+352) 46.25.36-1
Fax: (+352) 47.14.40
Internet: www.ugda.lu/euywo/
Email: euywo@ugda.lu

CONCOURS EUROPEEN POUR CHANT ET GROS CUIVRES

CONCOURS EUROPEEN POUR CHANT (toutes les voix) ET GROS CUIVRES (trombone, baryton, saxhorn, euphonium, tuba, basse)

Le 13 novembre 2011 à Luxembourg

L'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA), fédération nationale de musique du Luxembourg, organise, le dimanche 13 novembre 2011 au Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg, un concours européen pour chant (toutes voix) et gros cuivres (trombone, baryton, saxhorn,

euphonium, tuba, basse) dans le cadre du 28e Concours Luxembourgeois pour Jeunes Solistes.

Le concours de l'UGDA est placé sous le haut patronage de Son Altesse Royale Le Grand-Duc Jean de Luxembourg.

L'UGDA attend des candidatures venant de tous les pays d'Europe.

Par sa conception, le Concours s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux jeunes

musiciens déjà formés. La limite d'âge est de 26 ans (30 ans pour le chant).

Date-limite des inscriptions: le 15 octobre 2011.

Renseignements et inscriptions (règlement, morceaux imposés, formulaires d'inscriptions...):

UNION GRAND-DUC ADOLPHE
3 Route d'Arlon, L-8009 Strassen
Tél: (352) 46 25 36-1 / 22 05 58-1
- Fax: (352) 47 14 40
E-Mail: direction@ugda.lu / www.ugda.lu

Actualités des sociétés musicales



AGENDA

Nous vous rappelons que les textes et photos que nous publions dans Harmonique sont ceux que vous nous faites parvenir. Nous vous encourageons à transmettre vos propres textes pour nous faire part de vos activités futures ou passées ou pourquoi pas lancer des pistes de réflexions diverses. Inutile de recopier les articles de presse que la plupart d'entre nous ont déjà lus.

D'autre part, afin de nous permettre une mise en page

plus simple et plus rapide d'Harmonique, nous vous demandons dans la mesure du possible de procéder comme suit pour l'envoi de vos articles :

- La forme numérique sera préférée.

- pour les textes écrits en word: veuillez noter à la légende des photos le nom de la photo correspondante (par ex : nom-photo.jpg) que vous nous ferez parvenir en **fichier joint**.

(Inutile de glisser les photos dans le texte du fichier word, elles ne sont pas réutilisables).

Dans la mesure du possible, écrivez vos textes sans tabulations, sans mise en page, écrivez vos textes en paragraphes simples en laissant ressortir les titres uniquement par des sauts à la ligne. Le travail est ainsi plus facile pour la mise en page.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces remarques.

La rédaction

ATTENTION nouvelles adresses !

ADRESSE pour les articles d'Harmonique :

n.bechet@hotmail.com

ADRESSES pour l'agenda :

ou comme avant :

bernard.boeur@belgacom.net

closem@pt.lu



Faites passer Harmonique !

N'oubliez pas de diffuser la revue Harmonique vers le plus grand nombre, à la fois aux membres du comité et aux musiciens en mettant par exemple à disposition un exemplaire ou plusieurs dans votre salle de répétition.

Samedi 30 avril 2011

AUBANGE : Concert de Gala du Cercle Royal Musical d'Aubange, avec la participation de l'Orchestre des Jeunes (ODJ) qui fêtera ses 5 ans
Endroit : Hall des sports de Clémaraï

Heure : 20h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : Cercle Royal Musical d'Aubange

Dimanche 1 mai 2011

JAMOIGNE : Concert-promenade et animation par la Caecilia d'Izel

Endroit : Centre

Heure : 16h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : Cercle St-Pierre

Infos : Etienne Faber

Dimanche 8 mai 2011

IZEL : Brocante de 6 H à 18 H – concert-apéritif par la Caecilia d'Izel à midi – Animation par Eddy Valente dès 13 H 30. Buvettes – Barbecue – Buffet de crudités – Bar à vins, Orval, etc

Endroit : Sous chapiteau et en rue (place, rue de l'Institut, rue de l'Eglise)

Heure : de 06h00 à 18h00

Prix : Entrée Libre (emplacements brocante : 1,50 €/m)

Organisation : Harmonie royale Caecilia Izel

Infos : Francis Jacques 061/32.82.24. ou 0495/57.82.24. ou J-Michel Gillet 061/34.44.24.

Vendredi 13 mai 2011

HALANZY : Concert du Cercle Royale Musical de Meix-dvt-Virton et des Harmonies de Halanzy

Endroit : Salle des Harmonies de halanzy

Heure : 20h30

Prix : Non communiqué

Organisation : Les Harmonies de Halanzy

Samedi 14 mai 2011

BOUILLON : Concert de printemps par l'Harmonie "L'Union Bouillonnaise avec en invité, la société royale "Les Pélissiers" de Binche.

Endroit : Salle de l'archéoscope

Heure : 20h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : Union Boiullonnaise

Infos : unionbouillonnaise@hotmail.com

Samedi 28 mai 2011

STENAY : Concert avec la Caecilia d'Izel et la chorale de Stenay

Heure : 20h00

Prix : non communiqué

Organisation : Chorale de Stenay

Infos : Olivier Lequy 0472/74.94.48.

Samedi 28 mai 2011

SAINT-LEGER : Audition des élèves de l'institut de musique de la fanfare communale, suivie d'un repas spaghettis

Lieu : Saint léger, place du Truche

Endroit : Local de la fanfare communale

Heure : non communiquée

Prix : non communiqué

Organisation : Fanfare communale de Saint-Léger

Infos : Patricia Poncelet (réservation repas) : 0474/75.47.27

Dimanche 29 mai 2011

IZEL : Messe festive animée par la Caecilia d'Izel à l'occasion du départ de l'abbé Marchal

Endroit : Eglise St-Pierre

Heure : 11h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : Harmonie royale Caecilia Izel

Infos : Francis Jacques 061/32.82.24.

C'est toujours un plaisir pour les administrateurs d'honorer vos invitations lors d'évènement. La FMLB se veut avec et pas à côté de ses sociétés membres

Dimanche 29 mai 2011

IZEL : Concert apéritif par la fanfare communale de Saint-Léger à l'occasion de la fête de l'école

Endroit : Ecole communale de Saint-Léger

Lieu : Saint-Léger

Heure : 12h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : École communale et fanfare communale de Saint-Léger

Infos : Michel rongvaux 0494.59.64.09

Samedi 18 juin 2011

ETALLE : Fête de la musique. Festival musical sous chapiteau par 8 harmonies, soirée animée par le groupe AFTERNIGHT à partir de 22h30

Endroit : aux abords du Complexe Sportif et culturel

Heure : 11h30

Prix : concerts gratuits (pour le repas nous consulter)

Organisation : Harmonie La Stabuloise

Infos : Fabienne Lhuire - 0475/514347

Dimanche 19 juin 2011

ETALLE : Fête de la musique : barbecue géant, brocante, animation musicale par l'Harmonie de Fernelmont, les « Chats Hutteurs », Opus Ar Big Band et l'Harmonie de Montigny-les-Metz concert-promenade et animation par la Caecilia d'Izel

Endroit : Centre

Heure : 16h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : Harmonie La Stabuloise

Infos : Fabienne Lhuire - 0475/514347



Dimanche 19 juin 2011

MEIX-dvt-VIRTON : Brocante et fête de la musique.

- dès 6 h Brocante dans les rues avec plus de 120 participants

- de 10h à 12h : Fanfare itinérante dans les rues

- de 12h15 à 13h45 : Ladjo Bilo (Violon et accompagnement)

- de 14h à 20h : Thé dansant avec Eddy Valante

Petite restauration possible toute la journée devant le local de la musique.

Endroit : au local du Cercle Musical, et dans les rues du village.

Lieu : Meix-Devant-Virton

Organisation : Cercle Royale Musicale de Meix-dvt-Virton

Renseignements : Pascal FRANCOIS

063/576225- 0473/998955

Inscriptions à la brocante:

Jean Vanderest 0477953873

Jeudi 7 juillet 2011

BUDAPEST (Hongrie) : Tournée concerts à travers la Hongrie du 7 au 11/07/2011 A la rencontre de la musique hongroise

Organisation : Harmonie communale de Marche-en-Famenne.

Infos : A.Leroy 0473/706162

albert.leroy@marche.be

Dimanche 17 juillet 2011

LAVACHERIE : Festivités du 110^{ème} Anniversaire à partir de 10 heures 10h30 Messe en wallon suivi de la séance académique et concert apéritif par la Royale Emulation Ardennaise, l'après-midi concert de différentes sociétés. Bar et Restauration. Invitation cordiale à toutes et tous

Endroit : Salle de la Musique , Rue de le Jardin,5

Heure : 10h00

Organisation : Royale Emulation Ardennaise

Infos : Luc HERIN secrétaire

e-mail :luc.herin@belgacom.net

Jeudi 21 juillet 2011

MARCHE-EN-FAMENNE : Concert de la Fête nationale

Endroit : Place aux foires

Heure : 20h00

Prix : Entrée gratuite

Organisation : Harmonie communale de Marche-en-Famenne

Infos : A.Leroy 0473/706162 albert.leroy@marche.be

Vendredi 19 août 2011

au mardi 23 août 2011

MEIX-dvt-VIRTON :

19/08 à 20h : Soirée humour avec

André Lamy et Jérôme de Warzee

20/08 à 19h : Soirée moule/boulottes frites suivie d'une soirée dansante.

21/08 à 16h : Concert Annuel

23/08 à 14h : Concours de Pétanque en doublette

23/08 à 18h30 : Course cycliste challenge « Ardenne-Gaume »

Du 19/08 au 23/08 : « Au petit local » Bières spéciales

Lieu : Meix-Devant-Virton

Endroit : Cercle Musical de Meix-Devant-Virton

Heure : 20H30

Prix : entrée gratuite

Organisation : Cercle Musical de Meix-Devant-Virton

Infos : Pascal François : 063/57 62 25

Jeudi 25 août 2011

LUXEMBOURG : Concert proposé par la Caecilia d'Izel à l'occasion du «Summer in the City» Luxembourg City Tourist Office

Lieu : Luxembourg

Endroit : Place d'Armes

Heure : 20H30

Prix : entrée gratuite

Organisation : City Tourist Office

Infos : City Tourist Office

Dimanche 28 août 2011

LUXEMBOURG : Concert proposé par l'Harmonie La Stabuloise à l'occasion du «Summer in the City» Luxembourg City Tourist Office

Lieu : Luxembourg

Endroit : Place d'Armes

Heure : 16H00

Prix : entrée gratuite

Organisation : Office du Tourisme Luxembourg Ville

Infos : Lhuire Fabienne - 0475/514347

Samedi 03 septembre 2011

Dimanche 04 septembre 2011

BOUILLON : Festival d'automne. Plusieurs groupes et harmonies défilent durant tout le week-end (Horaires et détails suivront)

Endroit : Esplanade de l'archéoscope ou grande salle (si mauvais temps)

Heure : du 3/09 midi au 4/09 soir

Prix : entrée gratuite

Organisation : Union Boiullonnaise

Infos : unionbouillonaise@hotmail.com

Dimanche 18 septembre 2011

HABAY-la-NEUVE : Hammelsmarsch à l'occasion de la fête locale

Endroit : Dans les rues de la localité

Heure : 08h30

Organisation : Harmonie Royale l'Emulation

Infos Ch. De Bouw, secrétaire,
ch.debouw@belgacom.net

Dimanche 18 septembre 2011

LONGUYON (F) : Concert de l'Harmonie La Stabuloise à l'occasion du 21ème Festival de Musique

Endroit : Centre ville

Heure : 11h00

Prix : Entrée Libre

Organisation : Harmonie La Stabuloise

Infos : Fabienne Lhuire - 0475/514347

Samedi 24 septembre 2011

ETALLE : Fête locale : retraite aux flambeaux dans les rues du village avec l'Harmonie et les enfants de la commune, grand jeu « Blind Test » et soirée bières spéciales à partir de 21h00

Heure : 19h00

Endroit : Local de musique, à l'arrière du Complexe Sportif et culturel

Prix : gratuit

Organisation : Harmonie La Stabuloise

Infos : Fabienne Lhuire - 0475/514347

Samedi 1 octobre 2011

MARLOIE : Concert d'automne avec notre invité

Endroit : Salle de la Vieille Cense

Heure : 20h00

Organisation : Harmonie communale de Marche-en-Famenne

Infos : A.Leroy 0473/706162

albert.leroy@marche.be

Dimanche 23 octobre 2011

ETALLE : Festival des musiques de la Vallée de la Semois-Semoy avec 3 concerts le samedi soir et 3 concerts le dimanche après-midi. Pour la première fois, participation de l'Harmonie de Monthermé (F), là où la Semois traverse la frontière française et devient Semoy

Endroit : Complexe Sportif et culturel

Heure : 19h00

Organisation : Harmonie La Stabuloise

Infos : Fabienne Lhuire - 0475/514347

Samedi 19 novembre 2011

MARCHE-EN-FAMENNE : Messe de la Ste. Cécile, suivi du traditionnel banquet

Endroit : Eglise St. Remacle

Heure : 18h00

Organisation : Harmonie communale de Marche-en-Famenne

Infos : A.Leroy 0473/706162

albert.leroy@marche.be

Samedi 19 novembre 2011

HABAY-la-NEUVE : Animation concert pour la messe de la Sainte Cécile suivi du traditionnel banquet de l'harmonie au Complexe Culturel de Habay

Endroit : Eglise St Nicolas

Heure : 18h00

Organisation : Harmonie Royale l'Emulation de Habay-la-Neuve

Infos : Ch. De Bouw, secrétaire,
ch.debouw@belgacom.net

Vendredi 16 décembre 2011

ETALLE : Concert de gala par la Musique militaire Luxembourgeoise pour la clôture de l'année du cinquantième anniversaire de la Stabuloise

Heure : 20h00

Endroit : Complexe Sportif et culturel

Prix : gratuit

Organisation : Harmonie La Stabuloise

Infos : Fabienne Lhuire - 0475/514347

Dimanche 18 décembre 2011

HABAY-la-NEUVE : Concert de Gala par l'Emujunior et l'Harmonie Royale l'Emulation de Habay-la-Neuve

Heure : 15h00

Organisation : Harmonie Royale l'Emulation de Habay-la-Neuve

Infos : Ch. De Bouw, secrétaire

ch.debouw@belgacom.net

Dimanche
18 décembre 2011

Dimanche 12 février 2012

HABAY-la-NEUVE : Concours des musiciens amateurs en formation et sélection pour le concours "Sonatina 2012"

Heure : 09h00

Endroit : Communauté scolaire

Saint Benoît Habay-la-Neuve

Organisation : Fédération Musicale du
Luxembourg Belge



RENSEIGNEMENTS

LE DÉPUTÉ PROVINCIAL EN CHARGE DE LA CULTURE

Philippe GREISCH
 Rue Netzer, 19 6700 ARLON
 Tél: 063/212.690 - Fax: 063/212.693
 E-mail: p.greisch@province.luxembourg.be

LE SERVICE DE LA DIFFUSION ET DE L'ANIMATION CULTURELLES DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Palais abbatial, 12 - 6870 Saint-Hubert

Christiane TOUSSAINT, Première Directrice f.f.
 Tél: 061/250.154 Fax: 061/613.289
 E-mail: c.toussaint@province.luxembourg.be

LE SERVICE DES ANIMATIONS MUSICALES

Paulette GRANDJEAN, Graduada spécifique Responsable
 Tél: 061/250.158 Fax: 061/613.289
 E-mail: p.grandjean@province.luxembourg.be

SITE INTERNET
<http://www.province.luxembourg.be>

I. SOUTIEN A LA FEDERATION MUSICALE DU LUXEMBOURG BELGE

Pour l'année 2009 la Province par son Service de la Diffusion et de l'Animation culturelles poursuivra sa collaboration aux actions propres de la Fédération: concours de classements des Sociétés et concours des jeunes musiciens par

- la prise en charge des rémunérations et frais de déplacements des différents membres des jurys et des pianistes.
- le soutien administratif à l'organisation du concours: collaboration à la recherche des membres des jurys, collaboration à l'établissement des horaires et soutien au secrétariat lors des concours.
- le soutien à l'organisation de sessions de formation.

II. SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS MUSICALES

A. DIFFUSION

Concerts organisés par des Sociétés de musique dans la province.

••••1• Organisation de concerts accueillant une Société musicale reconnue par les Tournées Art et Vie

Ces demandes, introduites via la Fédération musicale, sont traitées par le SDAC suivant les conditions habituelles Art et Vie. Elles peuvent concerner tous les groupes musicaux reconnus comme groupes producteurs auprès des Tournées Art et Vie.

••••2• Organisation de concerts de la Société, faisant appel à des musiciens professionnels.

Dans la limite des crédits budgétaires la Province pourra accorder une aide aux Sociétés de musique d'amateurs qui lors de l'organisation de leur concert annuel font appel à des musiciens professionnels. Cette aide provinciale sera accordée en référence à la réglementation d'intervention du Ministère de la culture pour des musiciens professionnels.

••••3• Organisation innovante et événementielle de concerts

Organisation rassemblant au moins trois Sociétés dont si possible une Société issue de l'étranger ou hors province. Une seule organisation annuelle.
L'attribution de l'aide provinciale interviendra sur base d'une demande qui fera apparaître le caractère événementiel et hors programme ordinaire de la Société demanderesse. Chaque société invitée devra présenter un concert particulier.

Intervention de base de 150 € à laquelle s'ajoute un montant de 100 € par société participante. L'intervention provinciale pour les Sociétés reconnues Art et Vie sera octroyée en surplus.
 La demande devrait être introduite au mieux 3 mois avant l'activité.

••••4• Célébration de jubilés: tous les 25 ans

Pour accéder à ce soutien, la société mettra en place un programme d'année comportant au moins:

- un concert de gala produit par la société jubilaire
- un concert rassemblant plusieurs Sociétés, dont si possible une Société issue de l'étranger ou hors province. Chaque société invitée devra présenter un véritable concert.

Les demandes doivent être introduites au mieux un an avant les festivités.
 Un subside de 1.250 € se justifiant par ce programme global

••••5• Projets exceptionnels de création musicale

Pour encourager les projets innovants de création. Le caractère innovant sera apprécié au cas par cas suivant la tradition de la Société musicale porteuse du projet. Le caractère novateur pourra concerner tant le répertoire que l'organisation même du concert ou encore l'approche du public.

Un soutien pourra être apporté par le SDAC à ces demandes à travers divers secteurs

- aides services: prêt de matériel, transport, service de reprographie,
- aides administratives
- soutien financier spécifique en fonction du projet et des disponibilités financières.

La demande décrira le projet et fera apparaître les aspects de création exceptionnelle et les objectifs spécifiques poursuivis.

Pour permettre de dégager un partenariat constructif et efficace, les demandes devront parvenir 3 mois minimum avant la manifestation.

••••6• Déplacements à l'étranger.

Concerne des projets déployant prioritairement un contenu musical sous forme d'échange musical. Des critères de distance et de durée de ce déplacement seront pris en compte pour déterminer l'intervention provinciale. Chaque demande sera accompagnée d'office du budget y afférent.

Une aide éventuelle pourra être accordée en fonction des moyens budgétaires. Les demandes seront introduites au mieux trois mois avant le projet.

B. FORMATION

Stages musicaux organisés par les Sociétés

Chaque demande sera analysée de manière circonstanciée.

Les projets s'adressant particulièrement aux jeunes, favorisant l'apprentissage instrumental, faisant appel à des formateurs spécialisés seront soutenus prioritairement.

Ne sont pas considérés comme stages, des moments de travail intensif menés par une Société musicale sous la responsabilité de ses cadres musicaux habituels dans ses locaux ou dans un lieu extérieur. Les demandes seront introduites au mieux 3 mois avant le stage.

- N'oubliez pas d'annoncer également vos manifestations au Service de la Diffusion et de l'Animation Culturelle de la Province de Luxembourg – Palais Abbatial – Place de l'Abbaye, 12 à 6870 SAINT-HUBERT. La SDAC les insèrera gratuitement dans son agenda culturel qui est largement diffusé dans toute la Province et au-delà. Transmettre par FAX au 061/613 289 UN MOIS AVANT. Remarque : il semblerait que l'agenda papier de la province ai vécu. Il est remplacé par un agenda en ligne : www.au-fait.be.

- Visitez le site du sdac pour le pret de matériel pour vos évènements

http://www.province.luxembourg.be/servlet/Repository/Catalogue_du_mat%C3%A9riel_disponi.PDF?IDR=10767

- Visitez le site du Sdac pour les aides financières.

http://www.province.luxembourg.be/servlet/Repository/Soci%C3%A9t%C3%A9_de_musique_.PDF?IDR=6518



COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE
DE BELGIQUE

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE

RAPPEL IMPORTANT

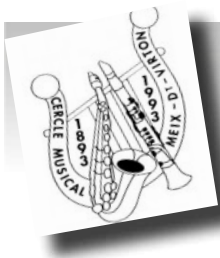
En début d'année vous devez communiquer votre agenda

à Madame Nathalie WAUTHY

par courrier au 56F Rue d'Houffalize à 6800 Libramont

ou via mail nathalie.wauthy@cfwb.be

Si des prestations s'ajoutent en cours d'année, au moins 3 semaines avant la date de l'évènement informer l'administration par les adresses ci-dessus. Seules les prestations annoncées seront retenues pour votre dossier subside!



CERCLE ROYAL MUSICAL DE MEIX-DVT-VIRTON

Notre société de musique, dans le cadre de relancer ses cours, est à la recherche de professeurs.

Nous sommes une société dynamique et nous voulons étoffer nos rangs et les ouvrir à nos jeunes.

Pour ce faire, nous aurions besoin de professeurs dans tous les rangs de l'harmonie.

Professeur de bois (clarinette, saxophone...), professeur de vent (trompette, trombone, tuba, basse,

flutes...), professeur de percussions

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter notre Président, Pascal François au n° 063/57 62 25.

Merci d'avance



L'HARMONIE LA "CAECILIA" DE IZEL

25 février 2011

La "Caecilia" d'Izel a fêté en musique les 90 ans d'Henry, saxo ténor !

L'harmonie royale Caecilia d'Izel est surtout connue pour la jeunesse de son effectif, avec des musiciens essentiellement formés en académie. Cependant, une exception mais elle est de taille, se trouve derrière le pupitre des saxophones . En effet, « notre » Henry, toujours très actif au saxo ténor, vient de fêter ses 90 ans le 23 février. A lui seul, il est plus âgé que les 5 saxos altos dont la moyenne d'âge n'est que de 17 ans !

A cette occasion, la Caecilia d'Izel , a proposé un concert unique le vendredi 25 février dernier en l'église de Lacuisine, village où réside Henry Vingerhoets depuis une quinzaine d'années. Avant d'arriver à Izel, Henry a fait partie de plusieurs sociétés et orchestres et

notamment de la musique des Cheminots de Malines, où il se rend encore actuellement aux répétitions en moyenne tous les 15 jours. En fait, depuis sa mise à la pension, il s'est installé à Lacuisine en 1981 après être venu passer ses vacances à Chiny. Pour l'occasion, le directeur musical de la Caecilia, Freddy Schmitz, a concocté un programme musical adapté en l'honneur d'Henry avec, notamment, la marche du Régiment du 5e de ligne où Henry a effectué son service militaire à l'aube de la guerre 40/45 ou encore « In the Mood » de Glenn Miller dans lequel Henry a même encore assuré un solo dans une improvisation assez impressionnante à son âge !

Les différents morceaux choisis représentaient une époque de la vie d'Henry et des photos étaient diffusées sur écran géant au-dessus du

chœur de l'église : du plus bel effet ! Des cadeaux ont été offerts par les musiciens d'Izel en fin de concert : un bouquet à Suzanne, l'épouse d'Henry et un ... harmonica à Henry, ce qui était le tout premier instrument reçu par Henry lors de sa communion !

La soirée s'est poursuivie par une réception conviviale à la salle du syndicat d'initiative local avec un vin d'honneur et, nouvelle surprise pour Henry, un magnifique gâteau d'anniversaire clôturant en beauté cette magnifique soirée. Une belle initiative du président de la Caecilia, Francis Jacques, qui avait lancé cette idée de consacrer un concert complet pour fêter cet événement peu banal au sein de nos sociétés musicales.

Francis Jacques





CHORAL " A TRAVERS CHANTS" DU VAL D'ATTERT

Bonjour Madame Raty-Goedert , vous êtes la Présidente de la Chorale « A Travers Chants » du Val d'Attert. Pourriez-vous nous la présenter en quelques mots?

Tout d'abord la présentation de notre comité Nicole GOEDERT, présidente André STEFFEN, vice président Claudine ERPELDING, trésorière Henri MATHURIN, secrétaire Olga OFRIM, relations publiques

A Travers Chants a vu le jour en septembre 1991, sous l'impulsion de Robert Saudmont, membre fondateur et choriste, la direction musicale étant sous la baguette de Paul Weynand. Paul Rouard lui succéda quelque années plus tard.

Belle initiative avec seulement une petite dizaine de choristes à la base. Quelques un(e)s sont toujours bien présents à ce jour et soutiennent encore les piliers du chœur.

Quand et où ont lieu vos répétitions ? Combien de choristes compte votre société ?

Nos répétitions ont lieu tous les LUNDI de 20 à 22 h 30 en la salle de la Marronnelle (située en face de l'église) à THIAUMONT

Notre chœur se compose actuellement de 39 choristes, répartis dans les 4 pupitres de

voix (alti, soprani, ténor, basse) Nous recrutons toujours, principalement des voix masculines « ténors et basses », voix les plus recherchées et ... difficile à trouver. Avis aux amateurs !

Nous mettons également en place des répétitions portes ouvertes, qui permettent à toutes personnes intéressées de s'essayer librement au chant choral.

Quel est votre répertoire actuel ? Comment s'est passée l'année 2010?

Notre chorale a amorcée un virage à 180°, avec l'arrivée en septembre 2009 de Pierre Emmanuel Aubry, jeune chef de chœur dynamique, diplômé de l'institut supérieur de musique et de pédagogie de Namur (IMEP). Il est également compositeur-arrangeur, professeur de musique, chef d'orchestre et chef de chœur d'autres ensembles.

Sous sa baguette le chœur « A Travers chants » a renouvelé son répertoire axé sur tous les genres musicaux à condition, selon la formule de son chef, que ce soit de la « bonne musique ».

L'ajout d'un ou plusieurs soutiens instrumentaux est un nouveau challenge pour le chœur.

Parmi notre répertoire des plus éclectique nous retrouvons entre autres : « Heal the World – Ballade en novembre – Comme un soleil – Killing me softly – Les couleurs du temps etc »

Et, les nouveaux, que nous ne

dévoilons pas avant le gala.

En plus de l'objectif premier qui est la musique, notre groupe vocal privilégie la convivialité, l'échange fructueux avec d'autres ensembles, le plaisir dans les activités festives organisées.

Votre chorale fête cette année ses 20 ans. Quel est votre programme ?

Cette année 2011, est une année particulière, puisqu'elle marque les vingt ans de

création « d' A Travers Chants »

Pour marquer l'événement, deux grands concerts de gala auront lieu les 22 et 23 octobre 2011, en l'église de THIAUMONT.

Le thème choisi pour l'occasion est « les comédies musicales et chansons au cinéma »

Tout un programme, que nous sommes déjà occupé à préparer et avec lequel nous vous donnons rendez-vous en automne.

Avez-vous d'autres projets ?

Le chœur a depuis ses débuts, largement dépassé les limites de sa verte vallée et de sa

province pour franchir les frontières, se produisant même en Pologne en juillet 2009.

En plus des prestations de concerts, nous participons pour des œuvres caritatives, et

chantons des concerts de Noël. L'accompagnement en chansons lors de célébrations de mariages fait aussi partie des activités de notre chœur.

Un concert avec « le Mannerckauer » un chœur d'hommes aura lieu en novembre 2011. La chorale « l'Envol » de la région de Dijon, avec qui nous avons tissé des liens d'amitié sera au programme pour un concert exceptionnel au printemps 2012 et biens d'autres projets à concrétiser sur des notes positives.



PHILHARMONIE "LES ECHOS DE TON" DE ETHE

12 février 2011

Les Echos du Ton innovent !

En effet, le comité des Echos du Ton a décidé de revoir le concept du souper d'hiver et de rajeunir l'historique choucroute annuelle.

C'est comme cela que ce samedi 12 Février dernier, une centaine de participants se sont retrouvés dans la salle des Echos du Ton pour inaugurer leur 1er Stone Steak Cowboy. En effet c'est à cette soirée que sous l'animation de la Choral' in (groupe de chant des E.d.T), une centaine de Cowboy et Cowgirls ont dégusté

leur pavé de rumsteak qu'ils cuisinaient sur leurs pierres chaudes individuelles, avant d'élire le plus beau cowboy et la plus belle cowgirl, dans une ambiance Country. Ce concept innovant apporte à chacun la

joie de cuire sur sa pierre un délicieux morceau de viande tout en profitant des airs de country, de twist, de rock et de madison sur lesquels la jeunesse s'est dépensée toute la soirée.



SOCIÉTÉ ROYALE "ENSEMBLE A PLECTRES" DE NASSOGNE

L'Ensemble à Plectres en concert.

La collégiale St-Monon à fait le plein d'amateurs de musique classique à l'occasion du concert donné par L'Ensemble à Plectres de Nassogne.

Fondé en 1958, par Félix Collignon qui l'a dirigé pendant 10 ans. Depuis 1967, l'ensemble composé de guitares, mandoles, mandolines auxquelles d'autres instruments peuvent s'adjoindre, a été dirigé par

Monsieur André Maillé, directeur honoraire de l'Académie de St-Hubert, pendant 40 ans. C'est en 2007, que Madame Gemmy Chasse à repris la baguette. Cet Ensemble à plectres est le seul de ce genre pour les provinces de Namur et Luxembourg. Il est particulièrement apprécié dans notre province. Il s'est produit aussi à Wiltz, Ettelbruck au Grand-duché, en France

à Tours et Lonjumeau et a été enregistré par la RTBF et la BRT.

Notre site pour information : nassognemandoline.be.

Michel Mouton

DIVERS - ANNONCES

Votre société est à la recherche de choristes, de musiciens, de professeurs, d'un directeur musical ?

Vous désirez vendre, acheter ou échanger un instrument de musique d'occasion, des partitions, des accessoires, des costumes?

Vous cherchez une harmonie ou une chorale pour un concert-échange ?

L'harmonique est à votre disposition. Il paraît 4 x par an et est distribué aux 65 harmonies, chorales, fanfares et autres ensembles musicaux affiliés à la FMLB.

N'hésitez-pas à envoyer vos annonces à l'adresse suivante :

n.bechet@hotmail.com

A Vendre :

COSTUMES DE MUSIQUE d'OCCASION (VESTES VERTES et PANTALONS NOIRS)

Contact : Harmonie la Stabuloise

Fabienne LHUIRE Secrétaire : GSM : 0475/51.43.47

email : fabienne.lhuire@skynet.be

A Vendre :

Copieur de marque RICOH recto verso, réduction...

Éric Neige

Tél. +32 479 771 469



SORTIE LE 30 AVRIL 2011

Pour les membres des Sociétés affiliées à la Fédération musicale du Luxembourg belge, les modalités de souscription sont maintenues jusqu'au 31 mai 2011. Soit 25 euros par livre, à virer sur le compte bancaire BE58 8601 1293 7179 de Musique en Luxembourg, en indiquant votre adresse et votre numéro de téléphone.

Cet ouvrage original, conçu et dirigé par Louis Goffin et Benoît Mernier, comprend une cinquantaine d'articles rédigés par une trentaine de spécialistes des différentes formes de musique, ainsi que de nombreuses illustrations, le tout présenté dans un volume de 320 pages, de très belle présentation. Il se divise en trois parties. La première envisage les Institutions, c'est-à-dire les lieux de diffusion, les festivals, le rôle du discobus, les soutiens pédagogiques (académies, stages, J.M.), les aides diverses publiques et privées...

La seconde partie présente les acteurs de la vie musicale, avec un choix de personnalités marquantes, les musiciens rock, les sociétés musicales et chorales amateurs, la musique et le chant liturgique...

La troisième partie met en évidence notre patrimoine, avec un inventaire des orgues de valeur, une analyse de la musique traditionnelle, une évocation de la chanson dans nos parlers régionaux... C'est un ouvrage qui servira de référence et devrait réjouir tous les pratiquants et tous les amateurs de musique dans notre province.

LOUIS GOFFIN



SORTIE LE 30 AVRIL 2011



Mise en page et impression réalisées par Longé Imprimerie, Aulange, Belgique

